



Politique ESG de Rothschild Martin Maurel/ Rothschild & Co Wealth Management Belgium

Introduction

En tant que Banque Privée, la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans nos solutions et conseils d'investissement est naturellement en phase avec notre horizon d'investissement à long terme et alignée avec notre volonté de contribuer au développement d'une société plus durable, génération après génération. Tout en respectant le rythme et l'adhésion de chaque client à ces sujets, nous avons progressivement intégré de nouvelles compétences, élargi notre offre avec des solutions d'investissement qui intègrent les critères ESG et ajouté des solutions d'investissement à impact à notre boîte à outils d'investisseur.

Plusieurs éléments nous poussent à une appropriation plus forte et rapide des instruments au service de la finance durable dans nos activités : (i) l'accélération des phénomènes naturels et les dommages causés à la biodiversité qui font émerger de nouveaux risques pour nos sociétés, (ii) les attentes des plus jeunes générations qui manifestent un vif intérêt pour la problématique de la transition écologique voyant leur avenir et leur mode de vie de plus en plus menacés d'ici 2050 et (iii) une accélération de l'adhésion de nos équipes à l'intégration des critères ESG dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour préserver et gérer activement le patrimoine de nos clients, il nous semble essentiel d'appréhender les enjeux de durabilité comme des éléments déterminants de la valeur d'un actif et de son évolution à long terme, et plus seulement comme une somme de critères « extra-financiers ». En effet, les enjeux ESG ont désormais un impact majeur sur les perspectives de croissance, les capacités de financement, les réputations, et donc sur les valorisations des actifs de tous secteurs et de toutes zones géographiques.

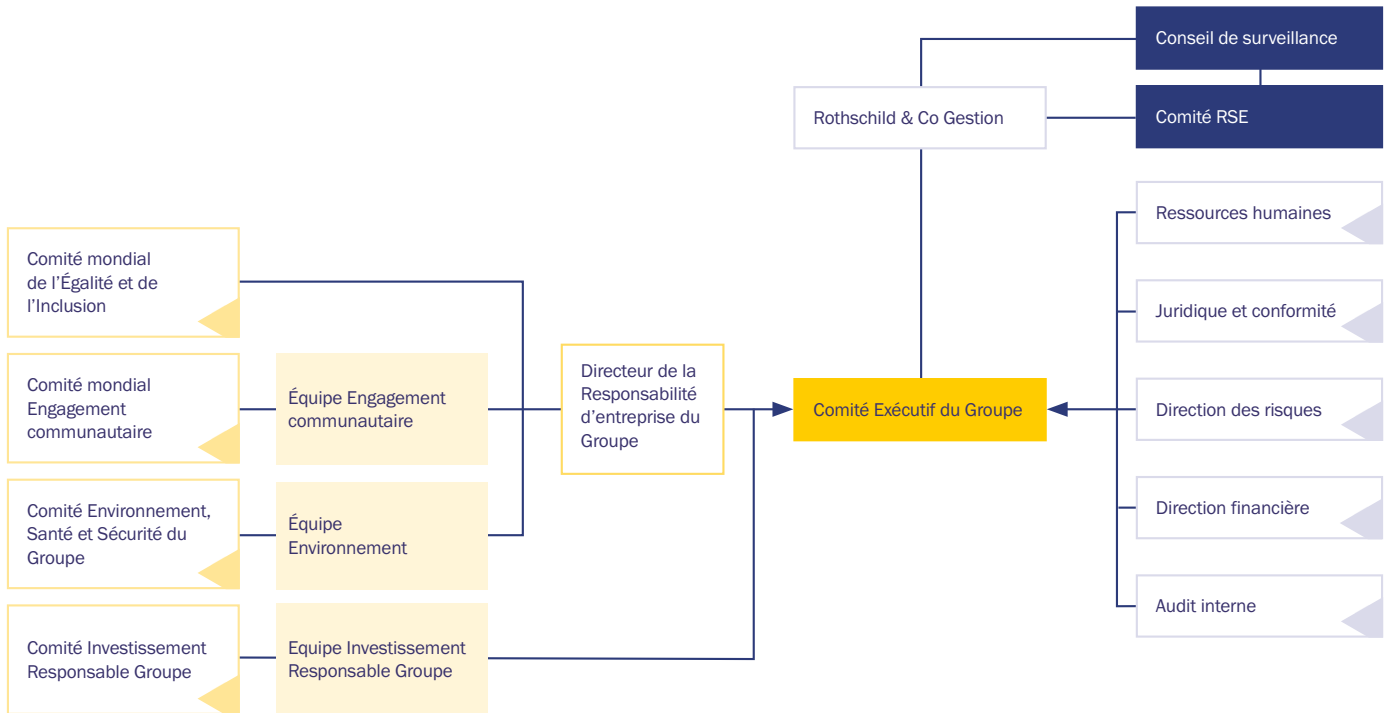
La prise en compte croissante des enjeux de soutenabilité dans nos solutions d'investissement s'illustre à travers différentes initiatives comme le lancement dernièrement d'un mandat de gestion discrétionnaire ESG (qui va au-delà du cadre d'intégration général ESG) et des mandats thématiques. Nous sommes également impliqués dans des initiatives de place de promotion de l'investissement responsable comme les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et participons à des groupes de travail avec d'autres membres de la communauté des banques privées pour contribuer à l'émergence de bonnes pratiques au sein de notre profession.

Notre ambition est de proposer des solutions et conseils d'investissement qui créent de la valeur pour nos clients tout en participant activement à la transition de notre société vers un modèle plus durable.

Cette politique ESG couvre les entités Rothschild Martin Maurel ainsi que Rothschild & Co Wealth Management Belgique (succursale de RMM) et Rothschild & Co Wealth Management Monaco.

I. Les enjeux de Responsabilité d'entreprise et d'Investissement Responsable sont au cœur de nos activités et pilotées par des responsables au plus haut niveau de la Direction et du Conseil de surveillance du Groupe

Notre stratégie et notre politique en matière de Responsabilité d'entreprise sont initiées, définies et pilotées par le Comité Exécutif du Groupe (« GEC »). Un membre de ce Comité est responsable de l'ensemble de nos initiatives en la matière à l'échelle mondiale. Le GEC se prononce, en cas de besoin, sur les sujets de Responsabilité d'entreprise lors de ses réunions ordinaires et présente la stratégie au Conseil de surveillance au moins une fois par an.

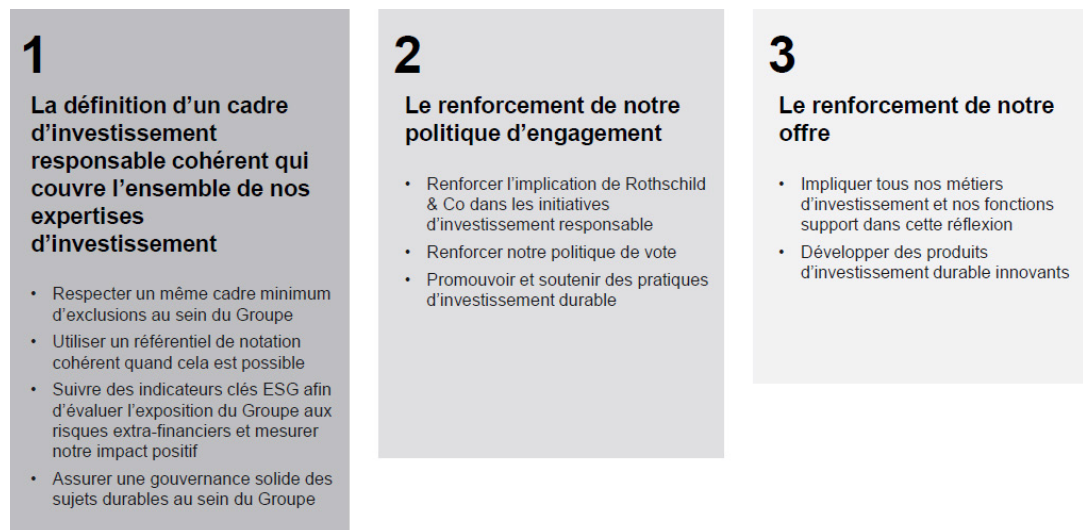


Quatre comités ont été créés pour soutenir l'action du Comité Exécutif groupe en matière de politique RSE :



Le Comité Investissement Responsable (IR) regroupe des représentants Seniors (i) de chaque ligne de métier d'investissement et (ii) de fonctions transverses (Compliance, RSE, etc.). Il est soutenu par l'équipe Investissement Responsable Groupe afin d'assurer une coordination efficace entre les différentes entités de Rothschild & Co.

Le Groupe s'est fixé un objectif : bâtir un cadre d'investissement responsable, uniforme et robuste au cours des trois prochaines années et y intégrer l'ensemble de ses métiers d'investissement à horizon 2022. Le plan d'action s'articule autour de 3 priorités :



II. Rothschild Martin Maurel, un établissement engagé

Notre démarche d'investisseur responsable s'exprime à travers :

- Le travail de sélection d'actifs financiers cotés en portefeuille sur la base de leurs performances ESG en parallèle de l'étude de leurs performances financières,
- Et via la mise en œuvre d'une politique d'engagement - en lien avec les équipes de notre entité Asset Management – auprès des sociétés et le dialogue sur les thématiques ESG avec les sociétés de gestion (d'actifs cotés et/ou non cotés) avec lesquelles nous travaillons

Les entités Asset Management Europe et RMM s'inscrivent depuis plusieurs années déjà dans une démarche active d'investissement responsable :



Ressources et organisation chez Rothschild Martin Maurel

- **3 relais Investissement Responsable Seniors (IR) qui participent au Comité Investissement Responsable Groupe** et sont impliqués dans les groupes de travail dédiés à l'intégration ESG. Ils assurent une coordination avec l'équipe IR Groupe et diffusent les bonnes pratiques au sein de Rothschild Martin Maurel.
- **Des relais IR locaux** : Rothschild Martin Maurel compte plusieurs relais Investissement Responsable au sein des différents bureaux locaux (Paris, Bruxelles, Marseille, Lyon et Monaco).
- **Une étroite collaboration avec l'équipe Analyse Financière et ESG de Rothschild & Co AM Europe et l'Equipe Investissement Responsable Groupe** a lieu afin de coordonner les différentes équipes
- Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de ces exigences, **des groupes de travail dédiés composés de contributeurs seniors ont été mis en place en interne** (Compliance, Risques, Juridique, IT, Gestion...) afin d'être en conformité avec nos obligations.

III. Intégration des enjeux extra-financiers dans la gestion d'actifs financiers cotés de Rothschild Martin Maurel

1. Le cadre d'exclusions commun aux entités d'investissement du Groupe R&Co : gestion directe et sélections de fonds

1. Exclusion des entreprises qui conçoivent et produisent des armes à sous-munitions et/ou des mines terrestres conformément au traité d'Oslo (2008) et à la Convention d'Ottawa (1997).
2. Exclusion de l'investissement dans des entreprises qui, à la connaissance du groupe, enfreignent des principes fondamentaux en raison de fautes graves commises par les entreprises, telles que des violations graves des droits de l'homme, des dommages environnementaux importants ou ceux liés à des activités de corruption.
3. Mise en œuvre de principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique

Des principes d'investissement Groupe relatifs au charbon thermique

1. Nous ne prêterons plus ni n'investirons plus dans des sociétés impliquées dans des projets de développement de nouvelles mines de charbon thermique ou de centrales thermiques à charbon ;
2. Aucun investissement ne sera plus réalisé et aucun nouveau financement ne sera accordé à des entreprises dont :
 - Plus de 30% du chiffre d'affaires provient des activités liées au charbon thermique ;
 - Plus de 30% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon ;
3. Aucun investissement ne sera plus réalisé et aucun nouveau financement ne sera accordé à des entreprises dont :
 - La production annuelle de charbon thermique dépasse 20 MT par an ;
 - Les capacités installées fonctionnant au charbon sont supérieures à 10 GW ;

Ces seuils seront réexaminés en 2021.

Lorsque les entreprises ne sont pas impliquées dans des projets de développement de nouvelles capacités de charbon thermique mais sont directement exposées au charbon thermique au-delà des seuils définis ci-dessus :

- Nous entamerons une démarche d'engagement avec les entreprises pour échanger sur leur exposition au charbon ;
- Au cas par cas, nous continuerons à soutenir financièrement les entreprises qui mettent en œuvre une stratégie de sortie du charbon ;
- Nous cesserons d'investir ou de prêter aux entreprises qui, à la suite de notre engagement, ne mettent pas en œuvre une stratégie de sortie du charbon.

Lorsque nous n'investissons pas directement dans des entreprises mais plutôt dans des fonds de tiers ou des fonds de fonds, la mise en œuvre de ces principes est plus complexe. Dès lors :

- Nous intégrerons dans notre processus de sélection des fonds, l'analyse des principes mis en œuvre par les gestionnaires de fonds tiers en matière d'investissement dans le charbon
- Nous reverrons spécifiquement nos allocations dans les fonds de tiers pour lesquels le/s gestionnaire/s n'a/ont pas établi de stratégie de sortie du charbon.

De manière générale, nous pensons qu'un dialogue actif avec les entreprises quant à leur exposition au charbon thermique peut les encourager à améliorer leurs connaissances des risques climatiques et à prendre des mesures pour réduire leurs impacts environnementaux.

Notre cadre d'exclusion est complété selon les exigences des différentes législations nationales.

2. Notre intégration des critères extra financiers

Les critères extra financiers font désormais partie intégrante de notre processus d'investissement et sont ainsi pris en compte dans la gestion de l'ensemble des mandats gérés au sein de RMM.

Ils sont pleinement intégrés lors de la sélection des supports d'investissements, après la phase de décision de l'allocation d'actifs stratégique de nos portefeuilles, et parallèlement à notre analyse des fondamentaux financiers.

Nous en tenons compte tant pour les titres en direct que pour les supports collectifs.

Pour l'ensemble de nos mandats, nous avons l'objectif de respecter a minima les principes suivants :

- Application de filtres réglementaires et cadre d'exclusions du Groupe R&co (exclusions des armes non conventionnelles, respect des principes fondamentaux, sortie du charbon thermique, etc.)
- Au minimum 65% des actifs dans lesquels nous investissons (pour les actifs cotés) doivent faire l'objet d'une note par MSCI ESG Research
- A l'échelle de chaque portefeuille sous mandat, notre objectif est d'avoir une note au minimum de BBB selon MSCI ESG Research
- Nous souhaitons limiter la part des sous-jacents les plus mal notés au sein d'un portefeuille sous gestion : notre objectif est que les actifs notés en dessous de BB aient une part de 15% au maximum des actifs notés.

Nous assurons un suivi périodique de nos positions existantes sous l'angle des critères ESG :

- Notes individuelles des supports d'investissement en portefeuilles
- Evolution dans le temps de ces notes individuelles ainsi qu'à l'échelle des 3 piliers ESG.
- Notes globales de nos portefeuilles modèles (objectif minimum BBB)
- Taux de couverture de nos portefeuilles modèles (Objectif minimum 65%)
- Courbe de distribution des notes ESG au sein de nos portefeuilles modèles (objectif maximum 15% de notes inférieures à BB)
- Ce monitoring peut nous amener à statuer sur la sortie ou la conservation en portefeuilles des différents supports d'investissement

Dans le cadre de l'introduction d'un nouveau titre en portefeuilles, un travail d'analyse est réalisé au préalable tant sur les critères financiers qu'extra-financiers avant d'être exposé lors du Comité de gestion hebdomadaire de RMM. Concernant le volet ESG, lorsque la note fournie pour ce titre par notre partenaire MSCI ESG Research n'apparaît pas suffisante, en absolue ou en relatif par rapport à ses pairs, où que la dynamique d'évolution apparaît défavorable, l'investissement est exclu.

Les mandats thématiques et « 4Change », dont le niveau d'intégration des critères ESG est supérieur, font l'objet de comité de gestion ad hoc.

Principales sources de données utilisées :

- Accès à la recherche *MSCI ESG Research*, à de la recherche ESG spécialisée via nos brokers, à des bases de données open sources ;
- Les notations utilisées s'appuient sur la méthodologie de notation *MSCI ESG Research* qui met en œuvre une approche *Best in Class* ;
- Echanges avec les entreprises et sociétés de gestion partenaires

3. Le choix d'un prestataire ESG reconnu : MSCI ESG Research

A l'issue d'une étude des différents prestataires de données extra-financières, nous avons décidé de travailler avec la société MSCI ESG Research car :

- la philosophie de notation de MSCI ESG Research, axée sur la matérialité financière des enjeux ESG correspond à notre volonté d'intégrer les enjeux extra financiers dans l'analyse financière ;
- le périmètre de couverture ESG de MSCI ESG Research correspond à notre univers d'investissement ;
- la méthodologie de notation développée par MSCI ESG Research prend en compte les controverses, ce qui nous semble pertinent en vue d'évaluer le profil ESG complet des sociétés.



Chiffres clés	Approche	Méthodologie
<p>Equipe :</p> <ul style="list-style-type: none">• 300 experts dans le monde dédiés à l'ESG, dont plus de 200 analystes <p>Périmètre couvert :</p> <ul style="list-style-type: none">• +8 200 émetteurs (14 200 avec les filiales)• + 650 000 titres actions et obligataires• 32 000 fonds et ETF	<ul style="list-style-type: none">• Analyses fondamentales et quantitatives• Utilisation de données publiques• Rapports industriels réalisés chaque année et en cas d'événements exceptionnels (controverses, évolution de la gouvernance..)• Benchmark et comparaison des acteurs par secteur	<ul style="list-style-type: none">• Evaluation approfondie de la gouvernance de la société• Définition des critères matériels d'évaluation les plus significatifs par secteur (3 à 8 critères clés)• Mesure de l'exposition au risque• Identification des sociétés les mieux et les moins bien classés par secteur (note donnée entre AAA et CCC)

4. Méthodologie de notation MSCI ESG Research

La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques, notamment :

- Des données macroéconomiques et sectorielles publiées par des Etats, des ONG, et des établissements universitaires,
- Des données émanant des publications des sociétés étudiées : rapports annuels, rapports RSE, etc.

Pour chaque enjeu ESG clef identifié (entre 3 et 8 selon l'industrie) par secteur :

- MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;
- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.
- L'étude des politiques mises en œuvre intègrent notamment l'encadrement des externalités négatives pour certains secteurs.

Parmi sa grille d'analyse, MSCI sélectionne 3 à 8 critères clés selon le secteur de la société. Les critères E,S et G sont ensuite pondérés selon la pertinence de chaque pilier au regard de l'industrie :

- **Pilier Environnemental** : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités environnementaux/les spécifiques à son secteur d'activité et des politiques /stratégies mise en œuvre pour y répondre. Exemples : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, stress hydrique...
- **Pilier Social** : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/les spécifiques à son secteur d'activité et des politiques /stratégies mise en œuvre pour y répondre. Exemples : formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production de la chaîne d'approvisionnement...
- **Pilier Gouvernance** : étude des instances de contrôle (ex : niveau d'indépendance du conseil, pratiques comptables, etc.) et des pratiques en matière de gouvernance. Exemples : politique anti-corruption, etc.

Pour chaque enjeu ESG clef identifié :

- MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;
- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.
- L'étude des politiques mises en œuvre intègrent notamment l'encadrement des externalités négatives pour certains secteurs.

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class », telle que définie ci-après :

- Les notes définies sur chaque enjeu clef sont sommées et pondérées en fonction de leur importance au sein du secteur considéré afin d'obtenir une note générale absolue (de 0 à 10).
- Les analystes de MSCI ESG Research procèdent ensuite à une distribution des notes au sein des secteurs étudiés (de CCC à AAA). Les notations ainsi obtenues sont relatives au sein de chaque secteur couvert.

La méthodologie de notation Best-in-class permet d'identifier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur. Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposées les sociétés. Les notes ESG, revues à minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse.

Lettre rating	Score final industrie / 10
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 7,1
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

Nous utilisons les ratings MSCI ESG Research pour piloter le profil ESG de nos portefeuilles d'actifs liquides composés de sélections de fonds et d'instruments détenus en direct.

5. Les procédures de contrôle et de suivi des risques

Les contrôles liés aux risques de durabilité s'inscrivent dans la logique des trois lignes de défense mise en place au sein du groupe R&CO. Les métiers sont responsables de la mise en place et de la réalisation de contrôles permettant de réaliser une gestion conforme aux principes énoncés.

Les fonctions de contrôles dites de second niveau, risques et conformité, conseillent les métiers sur la mise en place des politiques, outils, process et contrôles appropriés et s'assurent du bon fonctionnement de ces contrôles et par ailleurs monitorent les risques et le respect des contraintes et en rendent compte.

L'audit interne dans le cadre de ses fonctions de contrôle périodique réalise les missions d'audit planifiées dans son plan d'action annuel.

6. La production de reportings

L'intégration des critères ESG dans les différents mandats fait l'objet d'un suivi au niveau global du portefeuille mais également de ses principaux constituants.

Les conclusions de ce suivi font partie intégrante du processus d'investissement et selon les objectifs des clients peuvent donner lieu à une communication ad'hoc

Nos reportings seront en conformité avec les exigences définies par la réglementation notamment en termes de transparence de restitution.

7. Présentation de nos opportunités d'investissement ESG en actifs financiers cotés au sein de la Banque Privée

a) L'intégration ESG au sein de nos mandats classiques

L'intégration des critères extra-financiers **s'applique à l'ensemble des mandats de gestion RMM selon des modalités différenciées en fonction de l'objectif de nos clients** mais avec un objectif commun : concilier performance financière et optimisation du profil extra-financier.

Tous nos mandats de gestion respectent le cadre commun d'exclusions du groupe Rothschild & Co décrit précédemment (Traité d'Oslo, convention d'Ottawa sur les armes ; production de charbon thermique ; exclusions liées à des controverses telles que violation des droits de l'Homme ; corruption...).

Pour les mandats de gestion profilés et dédiés (modérés, équilibrés, dynamiques), la prise en compte des critères extra-financiers ESG intervient dans la phase de construction des portefeuilles, lors de la sélection des supports d'investissement (fonds, titre vif, tracker, certificat...), en complément de l'analyse fondamentale, stratégique et financière.




b) L'intégration ESG au sein de nos mandats thématiques

En complément de cette approche de sélection, **le mandat Thématique 100% Actions**, intègre dans son allocation des thèmes alignés avec les enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance, tels que par exemple la transition écologique.

c) L'intégration ESG au sein de nos mandats 4Change

Enfin, pour nos clients désireux de **prioriser les critères extra-financiers dans la gestion de leurs actifs**, **Rothschild Martin Maurel a lancé les mandats 4Change**, qui comme nos mandats traditionnels, sont investis sur toutes les classes d'actifs (actions, obligations, alternatif et liquidités) avec une allocation d'actifs reflétant les vues du comité d'investissement de RMM. Différence importante, l'intégration des critères extra-financiers est ici priorisée et renforcée dans la prise de décision d'investissement. Elle vise une **optimisation de la note globale du portefeuille via une maximisation du taux de couverture des supports, ainsi qu'une sélection des supports les mieux notés dans leur catégorie** (approche best in class).

Positionnement des mandats 4Change à la Banque Privée

 Mandat Equilibré/Dynamique	 Mandat 4Change Equilibré/Dynamique	 Mandat Thématique actions
<ul style="list-style-type: none"> Investissements diversifiés sur toutes les classes d'actifs (actions, obligations, alternatif et liquidités). Allocation d'actifs reflétant les vues du comité d'investissement de RMM. 		<ul style="list-style-type: none"> Portefeuille 100% actions réparti dans 9 thématiques offrant des opportunités de croissance élevée. Approche mixte.
<ul style="list-style-type: none"> Gestion active non benchmarkée avec un objectif de recherche de performance sur le long terme. Approche mixte entre fonds (architecture ouverte), certificats, trackers et lignes directes. 		<ul style="list-style-type: none"> Intégration des enjeux extra-financiers pour viser une notation ESG supérieure à celle du MSCI ACWI.
<ul style="list-style-type: none"> Intégration des enjeux extra-financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Priorité des enjeux extra-financiers pour viser une optimisation de la note (approche best in class). 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion active au sein et entre les thématiques avec un objectif de recherche de performance sur le long terme.

Focus Mandat 4Change :

Notre gamme 4Change s'articule autour de trois points :

- Une priorité donnée aux critères extra-financiers dans notre processus de gestion.
- Des solutions d'investissement permettant d'allier performance financière et responsabilité tout en donnant du sens aux investissements réalisés.
- Une utilisation des données de notre prestataire MSCI ESG Research pour la notation des supports en portefeuille avec un objectif d'amélioration de la note globale et de la couverture.

IV. Intégration des enjeux extra-financiers dans les autres solutions d'investissement de Rothschild Martin Maurel

a) Intégration des enjeux de durabilité dans notre sélection d'investissements non cotés :

Afin de diversifier au maximum les stratégies, les millésimes et les sociétés de gestion, une équipe dédiée sélectionne pour nos clients des fonds internes (via Rothschild & Co Merchant Banking) et externes de qualité. Nous intégrons des critères ESG dans notre process de sélection de fonds:

- Via le respect des politiques d'exclusion Groupe ;
- En étudiant le profil ESG de la société de gestion : politique RSE, ambitions environnementales, etc. ;
- En étudiant les process d'investissement responsable mis en œuvre (signataire des UNPRI, outils, effectifs...);
- En étudiant les caractéristiques ESG du fond sélectionné

Pour les fonds internes, conformément à chaque stratégie d'investissement, l'équipe d'investissement de Rothschild & Co Merchant Banking investit dans un ensemble de secteurs soigneusement choisis. Ils veillent à ne pas investir dans des secteurs qu'ils considèrent comme non éthiques et qui sont explicitement répertoriés comme interdits par la politique d'exclusion des investissements de Five Arrows Managers. Leur due diligence est basée sur un dialogue avec l'équipe de gestion (des entreprises ou des gestionnaires de fonds le cas échéant) et sur des visites sur place afin d'identifier et d'évaluer la gestion des questions ESG clés.

Pour plus de détail sur la politique d'investissement de Rothschild & Co Merchant Banking, nous vous invitons à consulter la politique d'investissement responsable en suivant le lien suivant :

https://www.rothschildandco.com/siteassets/publications/rothschildandco/merchant_banking/2020/merchant_banking_responsible_investment_policy_march_2020.pdf

b) Intégration des enjeux de durabilité dans notre offre de produits structurés

L'intégration des enjeux de durabilité dans notre offre de produits structurés est permise via :

- Le respect des politiques d'exclusions Groupe
- Un accès direct à la recherche MSCI ESG Research des équipes permettant d'intégrer dans la sélection de valeurs critères ESG et financiers de manière combinée
- Le suivi du profil ESG des produits.

c) Intégration des enjeux de durabilité dans notre gestion conseillée

Les conseils en investissement émanant de la banque suivent les mêmes principes que ceux décrits ci-dessus concernant la Gestion Sous Mandat.

Il convient cependant de souligner que contrairement à un mandat de gestion classique, les choix de gestion exprimés par nos clients doivent primer sur le respect de notre politique interne ESG.